



## HÔTELLERIE-CAFÉ-RESTAURATION

### Contactez la FGTA-FO :

> Raguet Denis  
Secrétaire fédéral  
Tel. : 01 40 52 84 92  
E-mail : denis.raguet@fgta-fo.org

Paris, le 9 novembre 2011

### TVA DANS L'HÔTELLERIE - RESTAURATION : FO DÉNONCE UN PLAN ANTI-SOCIAL

Le Gouvernement vient d'annoncer un certain nombre de mesures « anti-déficit » pour plaire aux agences de notation des pays sans se soucier des conséquences sociales, notamment dans le secteur de la restauration où le relèvement du taux de TVA à 7% aura un impact inacceptable sur le pouvoir d'achat des salariés.

Ce relèvement du taux de TVA a pour conséquence directe la suppression de la prime TVA pérenne, arrachée par les organisations syndicales de salariés aux organisations patronales de la profession en 2009 suite à l'application du taux de TVA à 5,5%. Cette prime TVA, contrepartie sociale à cette baisse de TVA en faveur des 800 000 salariés, apprentis et saisonniers, était une façon de compenser toutes les contraintes inhérentes aux métiers de la restauration (travail le dimanche, travail en coupure, en horaires décalés, les jours fériés...) et de rendre plus attractive cette profession ce qui, pour Force Ouvrière, était un point fort en faveur de l'emploi.

Effectivement, près de 90 000 embauches ont été réalisées durant ces deux dernières années, faisant du secteur de la restauration le 1<sup>er</sup> employeur de France en 2010.

La suppression mécanique de cette prime consécutive au relèvement du taux de TVA va faire perdre près de 500€/an de pouvoir d'achat aux salariés, apprentis et saisonniers alors que ce gouvernement se targue de « garantir le pouvoir d'achat des salariés » selon le Ministre du Travail, Xavier Bertrand. C'est un mensonge que nous dénonçons avec fermeté. En ne percevant plus cette prime TVA, ce sont bien les salariés du secteur qui vont régler directement la nouvelle facture fiscale, ce sera donc une opération neutre et indolore pour les professionnels. Ceci est totalement inacceptable.

Pour Force Ouvrière, ce relèvement mineur du taux de TVA de 1,5% doit être finalement « financé » par le respect de l'engagement des professionnels de baisser leurs prix. Et, par voie de conséquence, FO demande que la Prime TVA soit maintenue considérant qu'elle reste une contrepartie de la baisse de TVA dans le secteur de la restauration.

Force Ouvrière déplore une nouvelle fois que ces choix politiques avec des impacts sociaux forts se font sans concertation avec les organisations syndicales de salariés. Force Ouvrière écrira aux parlementaires pour expliquer cette situation injuste et inacceptable.

#### QUELQUES CHIFFRES

Coût de la prime TVA dans la branche des Hôtels Cafés Restaurants : près de 225 millions d'€  
Coût de 1,5% de TVA dans le secteur de la Restauration : près de 265 millions d'€  
Baisse de prix : engagement de 3%, moins de 1.5% réalisée en 2010.

Tous nos communiqués sont consultables depuis la rubrique « Presse » de notre site internet :

[www.fgtafo.fr](http://www.fgtafo.fr)